

Santé mentale des jeunes en Corse

De la parole et des moyens

Commission Affaires sociales, Education et Santé de l'Assemblea di a Ghjuventù

Propos introductifs

La question de la santé mentale est cruciale dans le développement et l'épanouissement des jeunes adultes. La période de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte est une période extrêmement lourde de changements, physiques, psychiques, personnels. L'entrée dans la vie adulte, professionnelle, étudiante, la responsabilisation et la prise d'autonomie sont autant de bouleversements pouvant créer ou accentuer des souffrances. Ce sujet souvent mal compris et délaissé l'est d'autant plus dans la société corse où le tabou de la santé mentale est particulièrement présent. Aux difficultés rencontrées dans la valorisation de la santé mentale s'ajoutent également des difficultés rencontrées dans d'autres domaines liés à la santé : manque d'accès géographiques et matériel aux soins, barrières financières, manque d'informations... Au vu de la méfiance vis-à-vis des soins, de la peur des pathologies et de la stigmatisation des personnes concernées, le chemin vers la libération de la parole sur la santé mentale semble encore long.

Le suicide et les lésions auto-infligées sont la 3e cause de mortalité chez les moins de 25 ans, derrière la maladie et les accidents de transport. Repérer au plus tôt les troubles mentaux, la dépression et les autres signes de souffrances est le meilleur moyen de prévenir les actes suicidaires, les actes de violence envers soi-même ou des personnes extérieures, et de permettre la prise en charge rapide en vue d'une thérapie et potentiellement de traitements adaptés.

La Corse souffre des mêmes problématiques que le territoire métropolitain en général, entre autres :

- Un temps de latence important des institutions nationales intervenant sur la santé mentale ;
- Une défiance générale autour de ces questions de la part de l'opinion publique ;
- Un désert médical au même titre que les autres régions (53 % des communes sont des déserts médicaux¹)...

En Corse, c'est l'Agence Régionale de Santé qui est chargée de la plupart des initiatives dans ce domaine.

Cependant, le territoire compte une pluralité d'acteurs et de dispositifs dédiés à la santé, parfois spécifiquement à la santé mentale : le dispositif PréSaJe (Prévention Santé Jeunes), les Conseils Locaux en Santé Mentale, les structures comme le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire, le Centre d'Information et d'Orientation, les événements comme les Semaine de la Santé Mentale... Ce sont autant de possibilités et de marges de manœuvre pour les décideurs publics de s'emparer pleinement du sujet.

¹“En Corse, 53% des communes sont des déserts médicaux” article CorseNetInfos du 10 novembre 2020 - https://www.corsenetinfos.corsica/En-Corse-53-des-communes-sont-des-deserts-medicaux_a53458.html

Objectifs du rapport et méthodologie

Ce rapport a pour objectif de mettre en lumière, de manière non-exhaustive, différentes problématiques concernant la santé mentale chez les jeunes en Corse. De l'image générale de la santé mentale dans la jeunesse aux différents obstacles liés aux parcours de soin, en passant par des problématiques pratiques soulevées par les professionnels de la santé, ce travail a pour but de souligner **les besoins repérés dans ce secteur et produire des recommandations**.

Les tranches d'âges retenues concernent les adolescents de 11 à 18 ans et les jeunes adultes de 18 à 25 ans, avec une différenciation entre les catégories suivantes : collégiens/lycéens, étudiants/jeunes professionnels diplômés et jeunesse rurale et/ou déscolarisée. Ce choix est justifié d'une part par les données obtenues durant les entretiens et d'autre part pour cibler des catégories pour lesquelles la Collectivité de Corse a des possibilités d'action.

Ce document a été produit en effectuant des entretiens approfondis auprès de professionnels de la santé mentale et de professionnels en lien avec la jeunesse :

- Laurence ACHILLI, direction de la mission rurale locale de Corse ;
- Hervé ANDREANI, psychologue libéral et psychologue pour la mission rurale locale de Corse ;
- Sabine BONNOT-GALLUCCI, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Haute-Corse ;
- Carole GERGONDEY, psychologue de l'éducation nationale ;
- Pascal MINICONI, chargé de mission santé à l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé).

Contextualisation

La pandémie de Covid-19 a rebattu les cartes concernant cette question épineuse : cette période particulièrement instable et rude pour la jeunesse a mis en lumière les différents problèmes de la santé mentale, exacerbés par l'isolement. La pandémie, en bouleversant notre avenir et en exacerbant les inégalités, a remis la santé mentale sur le devant de la scène.

La fermeture de toutes les écoles est l'une des premières mesures annoncées par l'Etat pour lutter contre la pandémie de COVID-19, suivie par un confinement total. Plusieurs millions d'élèves ont été confinés pendant huit semaines, pendant huit semaines, les confrontant à une situation inédite et les plongeant, pour certains, dans des situations sources de stress (incertitudes sur leur scolarité, décrochage scolaire, violences intra-familiales...).

Les données disponibles en Corse concernant la santé mentale après la première partie de 2020 sont parlantes sur les conséquences de cette période.

Début 2020, l'hospitalisation en urgence pour troubles psychologiques chez les adultes est en baisse par rapport aux autres années. Cette baisse de l'hospitalisation s'explique par la première période de confinement, inédite, de l'année 2020, en cohérence avec une baisse générale de la fréquentation des urgences pour des causes autres que les atteintes liées au Covid 2019. Les hospitalisations en 2021 semblent correspondre à la moyenne des années précédentes. Cependant, des données nationales et régionales mettent en évidence la détérioration de la santé mentale des jeunes adultes.

“Sur la période de janvier à août 2021, la moyenne mensuelle des passages aux urgences pour cet indicateur était stable par rapport à celle observée de janvier à août 2020 (- 1 %) mais inférieure à 2019 (- 13 %)”

(Voir Figure 1 en Annexe)

Les résultats de l'enquête CoviPrev² montrent une dégradation de la santé mentale chez toutes les personnes interrogées, mais elle est plus marquée chez les jeunes de 18-24 ans (troubles tels que l'anxiété, la dépression). Cette étude a mis en évidence qu'un jeune sur cinq en mission locale déclare avoir tenté de se suicider, 26 % d'entre eux se déclarent en souffrance psychique, parmi lesquels 7 % renvoient à un état dépressif grave.

Les hospitalisations n'ayant pas augmenté malgré cette détérioration notable de l'état mental des jeunes adultes, il est à craindre que beaucoup d'entre eux ne se soient pas tournés vers une prise en charge médicale pour faire face à leurs troubles. Cela interroge donc sur l'accès au soin en santé mentale et à l'information pour le jeune public.

Par ailleurs, la période ponctuée de confinements a suscité différentes conséquences pour les soins en santé mentale. Pour exemple, le nombre mensuel de passages aux urgences du réseau Oscour³ en juillet-août 2021 pour :

- Troubles psychologiques était supérieur à ceux observés les 2 mois précédents ;
- Troubles de l'humeur était supérieur à ceux observés les 2 mois précédents ;
- Troubles anxieux était légèrement supérieur à ceux observés les 2 mois précédents ;
- Gestes suicidaires était, pour sa part, légèrement inférieur à ceux observés les 2 mois précédents.

Cette période a donc été charnière pour la santé mentale. Cependant, il serait mal avisé d'attribuer à la pandémie l'entièreté des problèmes psychologiques de la jeunesse : si l'année 2020 a été et demeure encore aujourd'hui cause de souffrance pour beaucoup, tant parmi la jeunesse que parmi les autres parties de la population, elle a permis également de révéler le manque de sensibilisation aux soins en santé mentale et le manque de moyens sur le sujet. Pour beaucoup de personnes, les différents confinements ont été un événement les mettant face à face avec leurs problématiques personnelles, sans autre échappatoire que de s'y confronter.

La période post-pandémie que nous vivons est l'occasion inespérée de rebattre une bonne fois pour toutes les cartes et de retenir les leçons pour remettre la santé mentale des jeunes au cœur des discussions.

Quelques chiffres... (Données de l'enquête CoviPrev)

- 18 % des Français montrent des signes d'un état dépressif [Niveau élevé, + 8 points par rapport au niveau hors épidémie, tendance en hausse, + 3 points par rapport à la vague précédente]
- 26 % des Français montrent des signes d'un état anxieux [Niveau très élevé, + 13 points par rapport au niveau hors épidémie, tendance stable par rapport à la vague précédente]
- 12 % des Français ont eu des pensées suicidaires au cours de l'année 2021 [Niveau élevé, + 8 points]

²“CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19” - Santé Publique France <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19>

³Ibid

I. Libérer la parole sur la santé mentale chez les jeunes

Les stéréotypes entourant les soins en santé mentale et les personnes souffrant de troubles sont source d'obstacles au repérage et à la prise en charge correcte des personnes le nécessitant. Face à l'appréhension d'aller consulter un professionnel en santé mentale tel qu'un psychologue, face à la stigmatisation décomplexée des personnes atteintes, le dialogue et l'apport d'informations objectives sont des actions fondamentales pour permettre un changement radical des mentalités. Ce dialogue est particulièrement nécessaire pour les jeunes corses qui grandissent dans une société où l'interconnaissance et la promiscuité font peser une contrainte sociale additionnelle.

En 2009, la Fondation FondaMental⁴ a commandé une étude à Ipsos sur les perceptions et représentations des maladies mentales au sein de la population française. Les résultats ont montré un décalage important entre la réputation de certaines maladies et la connaissance effective qu'en ont les sondés. Pour 47% d'entre eux, les maladies mentales sont associées à des adjectifs péjoratifs (« dément », « attardé », « débile », « aliéné », « faible », « fou », « dangereux »...).

Malgré cette image, les jeunes sont la catégorie d'âge qui consulte le plus les psychologues : les trois quarts des moins de 20 ans ont déjà consulté au moins une fois⁵. Un sur cinq commence les consultations dès l'âge de la maternelle. La détresse psychologique va souvent de pair avec d'autres souffrances (maladie, hospitalisation, consultation spécialisée) et avec des difficultés dans le milieu scolaire.⁶

La pandémie de Covid-19 a marqué un tournant dans la perception de la santé mentale. Carole Gergondey, psychologue de l'éducation nationale, explique : « *On n'a jamais été autant sollicités et en lien avec des pédopsychiatres. Il y a eu des ruptures scolaires, dues à des scolarités hybrides pendant le confinement. Il y a eu beaucoup de suivis médicamenteux, y compris chez des jeunes collégiens, des scarifications... Cela a pris une proportion plus importante, il y a eu des vagues de mise en danger.* ».

Les réseaux sociaux ont aussi participé à combattre le tabou. Selon Pascal Miniconi, chargé de projets à l'IREPS, un des points cruciaux de cette sensibilisation via les réseaux sociaux est d'avoir permis de différencier psychiatrie et psychologie dans l'imaginaire collectif.

« *Une dé-stigmatisation est en train de se faire, cela se voit notamment sur les réseaux sociaux. Il y a peut-être moins de craintes à consulter et à se tourner vers un professionnel. [...] Les jeunes ont moins peur de parler de ces questions. Il y a encore des aspects plus complexes à juger, comme par exemple la question de l'addiction qui reste tabou. Ce sujet peut vite susciter l'émotion* ». Pascal Miniconi (extrait d'entretien)

La sensibilisation et le dialogue autour de la santé mentale pour la jeunesse est donc une étape

⁴Site de la fondation FondaMental : <https://www.fondation-fondamental.org/>

⁵Site de l'Institut Français d'EMDR : "Les Français et les psy" <https://www.ifemdr.fr/les-francais-et-les-psy-2/>

⁶Ibid

nécessaire et délicate pour permettre une véritable prise en main du sujet par les décideurs politiques. Pour ce faire, il est nécessaire de viser différents publics et d'adapter la sensibilisation à chacun : personnels entourant la jeunesse (professeurs, éducateurs, surveillants et autres) et jeunes eux-mêmes, selon les catégories mentionnées précédemment.

I. A. Sensibilisation du personnel entourant la jeunesse

Repérer au plus tôt les signes de souffrances chez une personne reste le meilleur moyen de mettre en place un suivi efficace et de donner accès aux soins rapidement.

C'est en effet auprès des éducateurs, professeurs, surveillants et équipes pédagogiques que les élèves passent l'écrasante majorité de leur temps. Ce personnel constitue un relais essentiel auprès des parents, des professionnels de santé et des psychologues.

Cette formation pourra s'appuyer sur le travail mis en place depuis 2018 par l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) qui coordonne chaque année des semaines d'informations sur la santé mentale destinées aux acteurs institutionnels, aux professionnels du médico-social et aux élus locaux. Ce projet national mené par plusieurs structures⁷ a pour objectif de déstigmatiser la santé mentale, de faire connaître les dispositifs existants et d'améliorer la coopération entre acteurs. À terme, on peut envisager que de telles formations soient mises en place par les autres acteurs impliqués et qu'elles s'adressent également au personnel éducatif.

La formation de ce personnel entourant la jeunesse permettra également de mieux atteindre les élèves eux-mêmes dans le cadre de campagnes de sensibilisation et de créer un climat de dialogue sain pour aborder, sans tabou, les problèmes de santé mentale. Pascal Miniconi, chargé de projet à l'IREPS, témoigne dans ce sens :

« On a du mal à cibler les publics jeunes car entre nous et eux il y a l'éducation nationale et les établissements (collèges, lycées). On n'a pas forcément d'autres lieux pour intervenir auprès des jeunes. La difficulté est de trouver le bon canal pour sensibiliser les jeunes. Si on va dans un établissement scolaire, il faut être sûr que la parole soit libre pour les jeunes, pas trop scolaire... C'est compliqué de réunir ces critères ». Pascal Miniconi (extrait d'entretien)

Sabine Bonnot-Gallucci, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Haute-Corse commente cette question de la formation : *« Aujourd'hui, on parle beaucoup plus de bien-être. L'élève doit être bien à l'école pour être bien dans sa tête. Toutes les personnes autour ne sont pas forcément formées à la prise en charge de l'élève, comme les professeurs principaux. Des cellules de suivi mises en place dans les établissements permettent d'obtenir des compétences plurielles. L'enseignant explique après ces cellules, qu'il lui manquait certains outils pour comprendre, et c'est ainsi que nous avons mis en place des formations, la dernière sur les vulnérabilités. ».*

Recommandation n°1 :

Former le personnel éducatif et les équipes pédagogiques au repérage des problèmes de santé mentale

⁷ Notamment des structures d'enseignement et d'insertion, des établissements de soin, des communes comme Bastia ou Porto-Vecchio, le point Accueil-Ecoute-Jeunes de Sartène, la maison des adolescents, l'UNAFAM.

parmi les élèves, à la communication appropriée avec ces derniers et à l'orientation vers les professionnels de santé adéquats.

I. B. Sensibilisation de la jeunesse dans les établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle

L'organisation du système de soin de la santé mentale demeure mal connue. Les médecins généralistes ne sont pas jugés comme les plus à même face aux problèmes de santé mentale : ils sont les référents sur les problématiques de sommeil et de stress, mais s'effacent au profit des autres professionnels sur les troubles plus importants (dépressions, idées noires et suicidaires, maladies mentales en général). Les structures de proximité en cas d'urgence psychiatrique manquent également de visibilité parmi le grand public. La majorité des personnes interrogées par le Baromètre de l'INPES⁸ ne savent pas s'il existe, à proximité de chez eux, des centres de consultation psychiatrique publics ou une équipe soignante pouvant proposer des consultations, des visites à domicile et des hospitalisations. En revanche, 67% citent les urgences de l'hôpital pour la prise en charge de problèmes relevant de la santé mentale, alors que ce n'est pas la vocation première des urgences.

Hervé Andreani, psychologue libéral travaillant avec la mission locale rurale de Corse, observe : « *Je dirais qu'un jeune sur deux parts du postulat que consulter est déjà un signe de folie ou un signe de faiblesse. Dans ma pratique libérale, je dois souligner l'intérêt du secret professionnel et la totale discrétion de mes consultations* ».

Selon lui, la sensibilisation institutionnelle ne remplit pas son rôle :

« *Quand je vois certaines campagnes de publicité qui sont censées ouvrir les esprits, je trouve qu'elles sont contre-productives. Pour convaincre quelqu'un il faut l'amener à se questionner et pas donner un argument « massue », celui-ci peut amener les personnes à se braquer et à vouloir contredire. Le bouche à oreilles est selon moi une des meilleures manières de sensibiliser. Je pense que la mission locale et les lieux dédiés aux jeunes sont les plus pertinents.* » (Hervé Andreani, extrait d'entretien).

Cette dernière remarque invite à chercher le bon interlocuteur et le bon message pour chaque public ciblé. Il importe donc de détailler les catégories à prendre en compte pour réaliser une sensibilisation efficace : les collégiens et lycéens, la jeunesse rurale ou/et déscolarisée, et enfin les étudiants.

I. B. 1. Collégiens et lycéens : sensibiliser au plus tôt les élèves

De 11 à 18 ans, les adolescents connaissent de grands bouleversements dans leur vie quotidienne, sociale et intime. Nombre de troubles psychologiques se manifestent et/ou prennent racine à cet âge. Sensibiliser les adolescents des collèges et lycées aux enjeux de santé mentale et leur offrir un cadre bienveillant pour prendre en compte leur potentielle souffrance peut s'avérer crucial pour leur futur. Plus un problème est traité tôt, plus la guérison sera facilitée.

Concernant l'ensemble des élèves, la sensibilisation liée à la santé mentale doit se faire de manière transversale avec d'autres sujets : la lutte contre le harcèlement scolaire, les addictions, les violences sexistes, sexuelles et les discriminations, les violences intra-familiales, les troubles du comportement alimentaire. Le bien-être mental, à cette période de la scolarité, dépend grandement de tous ces sujets.

⁸ « *Les français et les psys* » - IMDR

Recommandation n°2 :

Mettre à disposition des enseignants et psychologues scolaires du matériel et des moyens adéquats pour sensibiliser les adolescents à la santé mentale et les faire participer activement à une ouverture du dialogue sur ce sujet.

I. B. 2. Jeunesse déscolarisée et/ou rurale

La jeunesse déscolarisée et la jeunesse rurale sont des catégories similaires dans leurs relations à la santé mentale. Cette catégorie de la population en Corse est sujette à des paramètres particulièrement délicats concernant l'accès à la santé mentale. En effet, cette partie de la jeunesse corse peut facilement passer sous les radars des professionnels de santé et renoncer à des soins par manque d'informations, par éloignement géographique ou à cause de problèmes financiers.

Laurence Achilli, directrice de la Mission Rurale Locale de Corse, expose un état de fait alarmant : *“En Corse, 12 % des jeunes corses en situation d'insertion sociale ou professionnelle présentent un état de santé mentale déficitaire, ce qui ralentit fortement leur intégration. Au regard de ces résultats, l'ARML (association des Missions Locales de Corse)⁹ entend professionnaliser l'action engagée”*. (Laurence Achilli, extrait d'entretien)

Pour permettre de communiquer efficacement sur le sujet, Laurence Achilli a pu constater l'importance de l'implication des jeunes dans les campagnes de sensibilisation concernant la santé mentale :

“La mission locale a produit une vingtaine de vidéos, qui ont été diffusées sur les réseaux de l'IREPS et de la mission locale. Une autre initiative et celles de podcasts : des micro-trottoirs réalisés à Porto-Vecchio sur la question de la santé mentale auprès de collégiens et de lycéens, avec ensuite une réaction des jeunes à ces propos. Les professionnels étaient d'ailleurs agréablement surpris de la connaissance des jeunes de ces questions, certains sont bien informés, ce qui est un très bon signe pour la sensibilisation”. (Laurence Achilli, extrait d'entretien)

Pour y parvenir, elle va faire appel à des psychologues cliniciens situés dans le bassin géographique de chaque mission locale. Grâce à ces spécialistes, accueillants et conseillers en fonction dans les quatre structures corses pourront être aidés dans leurs tâches pour mieux comprendre les possibilités mais aussi les entraves des jeunes. Ils pourront aussi s'occuper des adolescents ou jeunes adultes les plus sensibles d'un point de vue psychologique.

Recommandation n°3 :

Cibler la jeunesse rurale et la jeunesse déscolarisée dans des campagnes de sensibilisation spécifiques.

⁹ L'observatoire des Missions Locales - *Le rôle de l'AMLR de Corse* / <https://www.missions-locales-corse.org/observatoire/>

I. B. 3. Étudiants

Destiné aux jeunes de 18 à 27 ans, le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) offre un espace de parole, de prévention et de soin pouvant prendre la forme de consultations psychologiques/psychiatriques ponctuelles ou de suivis psychothérapeutiques ou psychothérapies de type psychanalytique soutenus et réguliers.

L'Observatoire national de la vie étudiante¹⁰ souligne l'accentuation des fragilités psychologiques des étudiants. Dans sa dernière enquête réalisée fin 2016, un étudiant sur trois se dit déprimé, la pandémie ayant contribué à ce renforcement du mal-être.

Ce service est une des pierres angulaires de la vie étudiante. Outre son service entièrement couvert par la sécurité sociale pour les étudiants jusqu'à 27 ans, le BAPU peut se faire le relai de la documentation concernant la santé mentale. Cependant, il est à déplorer que le bureau dispose d'une permanence psychologique de seulement trois jours par semaine pour l'ensemble des étudiants de l'Université.

Plusieurs obstacles peuvent apparaître pour les étudiants et la santé mentale : tout d'abord, l'aspect financier pour obtenir des consultations auprès de psychologues libéraux. Ensuite, le manque de disponibilités du Bureau d'Aide Psychologique Universitaire pour permettre un suivi efficace de l'ensemble des étudiants.

La valorisation de la santé mentale via des campagnes de sensibilisation et l'ouverture du dialogue est nécessaire mais non suffisante. Les moyens humains, financiers et matériels, notamment pour les professionnels en lien avec la jeunesse, sont autant de paramètres à inclure et à valoriser.

Recommandation n°4 :

Sensibiliser les étudiants à l'ensemble des services disponibles à leur destination concernant la santé mentale sur le campus de Corti, mais également au dispositif chèque Psy Étudiant et aux remboursements effectués par certaines mutuelles.

Qu'est-ce que le nouveau "chèque psy étudiant" ?

Le "chèque psy étudiant » permet aux étudiants fragilisés par la crise Covid de bénéficier gratuitement d'un forfait de 3 consultations d'une durée de 45 minutes, sans avance de frais, chez un psychologue dans le cadre d'un parcours de soin. Ce forfait pourra être renouvelé une fois : soit un total de 6 séances possibles.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif il faut tout d'abord passer par un médecin généraliste ou service de santé universitaire (SSU).¹¹

¹⁰ Observatoire national de la vie étudiante - <https://www.ove-national.education.fr/>

¹¹ Santé Psy Étudiant - Accompagnement psychologique pour les étudiants
<https://santepsy.etudiant.gouv.fr/consulter-les-psychologues>

II. Donner des moyens matériels, humains et financiers

Les médecins généralistes, les professionnels de santé mentale (psychiatres, psychologues, psychothérapeutes), les professionnels liés à la jeunesse (conseillers des missions locales rurales, conseillers pôle emploi, formateurs...) et le monde associatif sont des recours essentiels pour répondre aux personnes en situation de souffrance psychologique et réduire les états anxieux et dépressifs générés par cette épidémie. Les professionnels en contact direct avec la jeunesse sont particulièrement désignés pour permettre aux jeunes de s'épanouir correctement, y compris dans des parcours sortant de la traditionnelle scolarité suivie d'études universitaires.

Dans le développement qui suit, il sera fait état des différents moyens à dispositions des professionnels et des jeunes pour permettre un suivi en santé mentale, en faisant état des moyens humains, financiers et matériels.

II. A. La prise en charge des soins et le début de l'écoute

Selon Hervé Andreani, l'écoute est un soin à part entière. En effet, permettre à un jeune de s'exprimer sur un mal-être, y compris sur des sujets qui n'ont pas de vocation personnelle en premier lieu (tel que la carrière professionnelle ou les ambitions) constitue déjà une entrée forte pour l'épanouissement de la santé mentale. Dans le développement suivant, il sera fait état des possibilités données aux jeunes pour pouvoir mettre un pied dans l'écoute et le soin, et dans la question des moyens matériels à disposition des professionnels.

II. A. 1. La situation de la Mission Rurale de Corse

Laurence Achilli, directrice de la mission rurale de Corse, explique le fonctionnement de l'écoute donnée par le psychologue en association avec l'organisme :

“Chaque bénéficiaire a le droit à 5 consultations remboursées, avec une possibilité de continuer le suivi jusqu'à 10 consultations prises en charge”.

Cette aide est un dispositif extrêmement important pour les jeunes fréquentant la mission rurale de Corse : en effet, une séance chez un psychologue libéral peut varier entre 50 et 70 euros selon les modalités de remboursement des mutuels. Au sein de la mission rurale, un psychologue dont les séances sont prises en charge est disponible directement dans les locaux pour les jeunes, ce qui résout à la fois la question financière et la question de l'accès géographique. *“Nous avons cependant un problème de personnel : Hervé Andreani [le psychologue en partenariat avec la mission locale rurale] n'est pas un élément à part entière de notre organisme. Il serait beaucoup plus facile pour la mission locale d'avoir à sa disposition un psychologue qui serait consacré entièrement à nos missions et au suivi spécifique de la jeunesse rurale et déscolarisée”.* (Laurence Achilli, extrait d'entretien)

Recommandation n°5 :

Financer la prise en charge psychologique des bénéficiaires de la mission locale rurale en l'étendant à des psychologues en dehors de la mission locale.

II. A. 2. Les établissements d'accueil de la jeunesse : des endroits nécessaires à valoriser

Comme mentionné plus haut par P. Miniconi, une des difficultés réside dans la possibilité pour les jeunes d'avoir des espaces qui ne soient pas « chaperonnés » par des adultes, tout en restant dans des espaces encadrés et sains pour eux. Laurence Achilli nous parle des maisons de la jeunesse et des maisons de santé : *“Ce sont des lieux d'informations et d'épanouissement des jeunes pour les uns, et des lieux de soins et de prise en charge pour les autres : leur présence sur le territoire est restreinte et gagnerait grandement à être multipliée”*.

Recommandation n°6 :

La valorisation absolue d'espaces entièrement dédiés à la jeunesse, où la parole libre est encouragée dans un encadrement souple, permettra aux jeunes le désirant de s'informer et de s'investir dans la question de la santé mentale.

II. B. Accès aux soins psychiatriques et psychologiques, mesure des besoins, repérage des souffrances : la nécessité d'une transversalité des institutions et la Corse comme potentielle bonne élève

La transversalité et le dialogue quotidien entre tous les acteurs, qu'il s'agisse de professionnels de la santé mentale (psychologues, psychiatres, médecins, chargés de projets) ou de décideurs publics est obligatoire pour un bon fonctionnement et des initiatives vertueuses. Plusieurs initiatives existent, telles que les conseils locaux en santé mentale, ou encore les événements annuels tels que la semaine en santé mentale.

Cette transversalité des institutions, des pouvoirs publics et des acteurs du secteur s'additionne avec la nécessité de proximité géographique de ce réseau d'acteurs. En cela, la Corse peut être la bonne élève parmi toutes les régions concernant la santé mentale.

II. B. 1. La mise en relation nécessaire des acteurs publics auprès de professionnels de la santé mentale

Différentes initiatives ont lieu pour mettre en relation les professionnels et les personnes pertinentes concernant la santé mentale, et pour faire vivre ce réseau. Parmi elles, la semaine en santé mentale coordonnée par l'IREPS et les conseils locaux en santé mentale sont des projets qui permettent une discussion entre les différents protagonistes.

Cependant, les initiatives telles que les conseils locaux en santé mentale sont aujourd'hui trop peu mises en valeur et connues. Outil pour réunir à l'échelle d'un territoire tous les acteurs de la psychiatrie, du médico-social, autour d'un élu et de sa commune, leur but est de coordonner les actions qui se mettent en place sur un périmètre et gérer des problèmes complexes aux acteurs de terrains, ainsi que faire de la prévention. C'est un accord entre une commune/territoire et l'ARS.

Si les conseils locaux en santé mentale représentent en théorie une solution extrêmement pertinente pour permettre une bonne répartition géographique des moyens et une implication de tous les acteurs et professionnels concernés, la pratique est beaucoup ardue.

La mise en place d'un CLSM n'est pas à la portée de toutes les communes : il faut un élu dédié entièrement à la santé voire un service complet en santé. Cette organisation est donc possible pour

certaines grandes villes (les CLSM en Corse se situent à Bastia, Ajaccio et Corté). En milieu rural, une initiative aussi ambitieuse ne peut pas voir le jour sans une aide extérieure concrète, financière et matérielle, y compris en mettant en commun les moyens de différentes communes.

Qu'est-ce qu'un conseil local en santé mentale ?

Un CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.¹²

La Semaine de la Santé Mentale, coordonnée chaque année par l'IREPS, est l'un des événements annuels permettant de créer un réseau d'acteurs et de professionnels pour ouvrir le dialogue sur plusieurs thématiques (la santé mentale et les droits, les addictions...). Ce type d'événements ponctuels, à destination d'un public ciblé d'élus et de professionnels, sont particulièrement efficaces pour former et sensibiliser une pluralité d'acteurs à la santé mentale.

La Loi de Modernisation du Système de Santé¹³ (2016) a reconnu le caractère transversal de la politique de santé mentale et de l'organisation de la psychiatrie en instaurant les Projets Territoriaux en Santé Mentale. L'objectif est d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Qu'est-ce que le Projet Territorial en Santé Mentale ?

« Un projet territorial de santé mentale, dont l'objet est l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture, est élaboré et mis en œuvre à l'initiative des professionnels et établissements travaillant dans le champ de la santé mentale à un niveau territorial suffisant pour permettre l'association de l'ensemble des acteurs et l'accès à des modalités et techniques de prise en charge diversifiées »¹⁴.

Le PTSM regroupe 6 priorités :

1. Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.
2. Le parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, notamment pour les personnes présentant des troubles psychiques graves et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap

¹² <http://ressources-clsm.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/>

¹³ <https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/loi-de-modernisation-de-notre-systeme-de-sante-503/>

¹⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000031928510>

psychique, en vue de leur rétablissement et de leur insertion sociale.

3. L'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins.

4. La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence.

5. Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.

6. L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale.

7. Mettre à disposition des enseignants et psychologues scolaires du matériel et des moyens adéquats pour sensibiliser les adolescents à la santé mentale et les faire participer activement à une ouverture du dialogue sur ce sujet.

Recommandation n°7 :

Promouvoir les réseaux d'acteurs et les initiatives telles que les conseils locaux en Santé Mentale et les évènements comme la Semaine de la Santé Mentale en donnant aux communes le désirant des moyens financiers et matériels.

II. B. 2. La Corse, potentielle bonne élève de la Santé Mentale ?

En Corse, une situation vertueuse existe et est propre à ce territoire : la Corse est la seule région qui a autant de compétences sur les questions matérielles pour les professionnels de la santé mentale dans l'éducation, compétences liées au statut particulier de la Corse.

Sabine Bonnot-Gallucci nous fait état de cette organisation vertueuse : *“Récemment, j'ai commandé un outil très onéreux, une mallette WISC [outil nécessaire pour déceler des particularités chez les élèves comme une précocité], je l'ai reçu, c'est très facilitant pour notre auto formation. Une mallette WISC coûte 1800 euros, j'en ai 6 pour chaque psychologue. J'ai échangé avec des collègues directeurs, quand le CIO ne dépend pas de la région, c'est moins aisé. Il y a des CIO où ils ont une seule de ces mallettes pour 20 psychologues. Quand j'ai commandé les 5 mallettes d'un coup, je les ai eu”*. (Extrait d'entretien)

Cette information est révélatrice de plusieurs idées : tout d'abord, la proximité des services institutionnels avec les acteurs de la santé mentale est un atout propre à la Corse, et permet une rapidité dans la pose d'un diagnostic. Cela permet donc d'assurer à un élève, pour reprendre l'exemple cité par Mme Bonnot-Gallucci, un suivi efficace car rapide et sans limitation de moyens. Indirectement, cela permet de limiter un stress inutile pour les familles.

Ensuite, la question du bien-être professionnel est soulignée : cette rapidité dans la fourniture de matériel avec des moyens adéquats permet aux professionnels de maintenir un niveau de formation actualisé par eux-mêmes, les outils d'évaluation étant mis à jour régulièrement.

Il s'agit de souligner que la proximité géographique et un nombre limité d'intermédiaires entre les

professionnels et les institutions représente un véritable avantage dont la Corse peut se targuer.

Carole Gergondey, psychologue, observe : *"Nous avons une petite académie, on peut faire du sur-mesure. On a besoin d'agir localement avec la mise en compétence des instances de tous les niveaux. La compétence est présente sur le terrain, on a toutes les conditions pour bien travailler. [...] Le potentiel y est, la volonté y est, et la Corse a tout le potentiel pour pouvoir opérer des changements". Et de conclure : "Aucun professionnel n'agit seul de son côté. L'accompagnement, pour être efficace, doit être pluriel"*. (Carole Gergondey, extrait d'entretien).

Conclusion :

Le sujet de la Santé Mentale est crucial pour la jeunesse. En Corse, cette question fait face à de nombreux obstacles : manque de dialogue, préjugés et peur de la stigmatisation, manque de personnel en contact avec la jeunesse apte à l'écoute et au repérage des différents problèmes, désert médical et manque d'informations sur les recours matériels et financiers... La Corse est en proie aux mêmes problématiques que les autres régions métropolitaines. S'ajoute à cela la ruralité, donnée qui exacerbe les précédents paramètres, ainsi que la crainte inhérente à la société corse où la communauté provoque un tabou et des appréhensions pour les personnes cherchant du soin.

Les deux piliers de la valorisation de la santé mentale en Corse sont la sensibilisation d'un côté, auprès de catégories de public spécifiques (collégiens et lycéens, jeunesse rurale et déscolarisée, étudiants, et personnel liés à la jeunesse comme les enseignants) et de l'autre côté, donner les moyens structurels, matériels et financier, en promouvant également le dialogue entre acteurs de la santé mentale et décideurs publics, en restant à une échelle locale, au plus large régionale.

La Corse a le potentiel d'être la bonne élève de l'accès à la santé mentale. La proximité des services institutionnels auprès des personnels de la santé mentale est un atout propre à l'île : cette proximité géographique et logistique raccourcit drastiquement les délais d'accès aux demandes des personnels.

La sensibilisation à la question de la santé mentale est centrale, et est transversale avec d'autres sujets clés de la scolarité et de la jeunesse : la question du harcèlement scolaire, de l'accueil des enfants handicapés et de leur inclusion au sein des établissements, les addictions, le décrochage scolaire, les violences intra-familiales, les violences sexistes, sexuelles et les discriminations liées au genre et au racisme, les prédispositions génétiques aux troubles mentaux... Autant de sujets dont la santé mentale est interdépendante, et nécessitant un travail en commun avec l'ensemble des acteurs concernés, élus, institutions, personnel éducatif et professionnels de la santé mentale.

Recommandations finales et propositions finales

Recommandation n°1 :

Former le personnel éducatif et les équipes pédagogiques au repérage des problèmes de santé

mentale parmi les élèves, à la communication appropriée avec ces derniers et à l'orientation vers les professionnels de santé adéquats.

Recommandation n°2 :

Mettre à disposition des enseignants et psychologues scolaires du matériel et des moyens adéquats pour sensibiliser les adolescents à la santé mentale et les faire participer activement à une ouverture du dialogue sur ce sujet.

Recommandation n°3 :

Cibler la jeunesse rurale et la jeunesse déscolarisée dans des campagnes de sensibilisation spécifiques.

Recommandation n°4 :

Sensibiliser les étudiants à l'ensemble des services disponibles à leur destination concernant la santé mentale sur le campus de Corti, mais également au dispositif chèque Psy Étudiant et aux remboursements effectués par certaines mutuelles.

Recommandation n°5 :

Financer la prise en charge psychologique des bénéficiaires de la mission locale rurale en l'étendant à des psychologues en dehors de la mission locale.

Recommandation n°6 :

La valorisation absolue d'espaces entièrement dédiés à la jeunesse, où la parole libre est encouragée dans un encadrement souple, permettra aux jeunes le désirant de s'informer et de s'investir dans la question de la santé mentale.

Recommandation n°7 :

Promouvoir les réseaux d'acteurs et les initiatives telles que les conseils locaux en Santé Mentale et les évènements comme la Semaine de la Santé Mentale en donnant aux communes le désirant des moyens financiers et matériels.

Recommandation n°8

Promouvoir les projets impliquant les jeunes dans l'expression orale et physique

Propositions :

- Création d'un observatoire de la santé mentale pour la jeunesse en Corse
- Création d'une plateforme faisant état des droits et des possibilités pour l'accès à l'écoute et aux soins de santé mentale en Corse

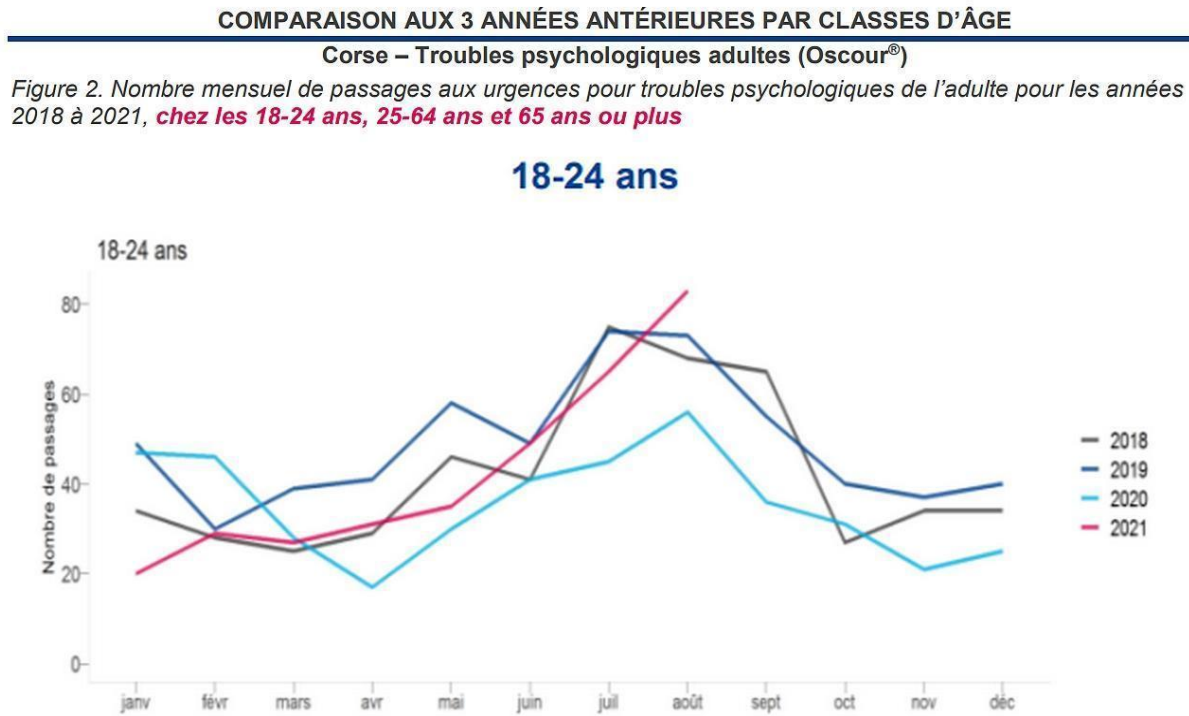
Sources :

- “En Corse, 53% des communes sont des déserts médicaux” article CorseNetInfos du 10 novembre 2020 : https://www.corsenetinfos.corsica/En-Corse-53-des-communes-sont-des-deserts-medicaux_a53458.html
- CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19” - Santé Publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19>
- Site de la fondation FondaMental : <https://www.fondation-fondamental.org/>
- Site de l'Institut Français d'EMDR : “Les Français et les psys” <https://www.ifemdr.fr/les-francais-et-les-psy-2/>
- Santé mentale en région Corse. Point épidémiologique bimestriel du 23 septembre 2021.
- Fédération des Observatoires Régionaux des Urgences
- Fondation FondaMental : <https://www.fondation-fondamental.org/>
- Insee : données sur la santé mentale des français.
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2386052#tableau-figure1_radio1
- Suicide : connaître pour prévenir : dimensions nationale, locales et associatives - Observatoire National du Suicide - Rapport de février 2016
- Santé mentale et Covid-19 : de la surveillance à l'action - Santé Publique France - Avril 2021

ANNEXES

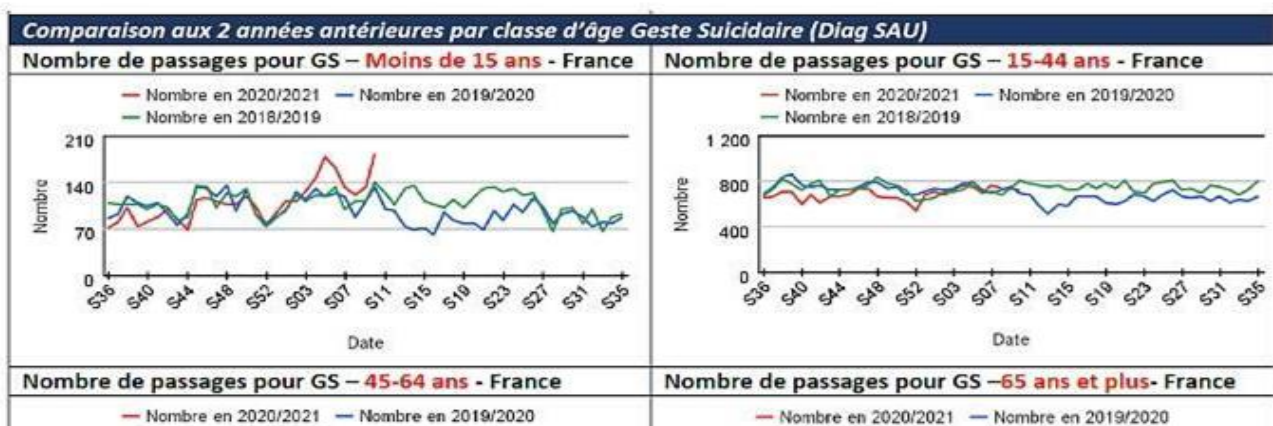
- Entretien avec Pascal Miniconi, chargé de projet à l’IREPS (21 septembre 2022)
- Entretien avec Laurence Achilli, Directrice de la Mission Locale Rurale de Corse (4 juillet 2022)
- Entretien avec Hervé Andréani, psychologue (12 juillet 2022)
- Entretien avec Patricia Bonnot-Gallucci et Carole Gergondey (7 octobre 2022)

Figure 1.



Source : Santé mentale - Analyse Bimestrielle des indicateurs surveillés en continu - Edition Corse N°1 • 23/09/2021 - Santé Publique France

Figure 2.



Source : Source : Santé mentale - Analyse Bimestrielle des indicateurs surveillés en continu - Edition Corse N°1 • 23/09/2021 - Santé Publique France